

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

**PRESENTS** : PATTINGRE Alain, FOURNOT Philippe, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, CADET Philippe, GANDELIN Loïc, JACQUES Marielle, PEYFORT Jean-Christophe.

**ABSENTS EXCUSES** : MELOT Pierre, GUIGON Delphine, COLOMER Patrick, DUBOIS Philippe. M. CADET Philippe a été nommé secrétaire de séance.

MELOT P. donne pouvoir à BARDOUX G. - DUBOIS P. donne pouvoir à PEYFORT J.C.

#### **1- DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS**

Monsieur le Maire donne lecture des circulaires du 19 mai 2011, 1<sup>er</sup> juin 2011 ainsi que celle du 14 juin concernant l'élection des délégués. Conformément à l'article L 284 du code électoral, le conseil municipal doit élire trois délégués et trois suppléants.

Sont candidats pour l'élection des délégués : M. PATTINGRE, M. FOURNOT, M. MICHE.

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour : M. PATTINGRE, M. FOURNOT, M. MICHE

Sont candidats pour l'élection des suppléants : M. BARDOUX, M. CADET, M. PEYFORT

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour : M. BARDOUX, M. CADET, M. PEYFORT

#### **2- ACQUISITION DE LA PARCELLE AD n° 208**

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 16 juillet 2010 concernant la proposition de RFF. En effet, RFF est vendeur de la parcelle cadastrée AD n° 44 ; En date du 6 octobre 2010, le cabinet géomètres experts BOUILLIER-DIGARD a divisé la parcelle AD n° 44 en deux nouvelles parcelles AD n° 208 et AD n° 209. L'acquisition de la commune sera la parcelle nouvellement cadastrée AD n° 208 d'une contenance de 12 119 m<sup>2</sup>; La Communauté de communes du Bassin de Lons le Saunier lors du bureau exécutif du 7 avril 2011 a émis un avis favorable sur une partie de terrain située à l'ouest, pour aménager un parking d'une trentaine de place permettant d'accéder à la voie verte, soit environ 3 000 m<sup>2</sup>. Le coût de la vente serait calculé sur la base du coût d'achat au m<sup>2</sup> auxquels seraient ajoutés les frais de dépollution rapportés au m<sup>2</sup> de surface.

Le Conseil Municipal, décide (9 voix pour + 1 contre) l'acquisition de la parcelle cadastrée AD n° 208 d'une contenance de 12 119 m<sup>2</sup> pour un montant de 25 600 € et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

#### **3- LOCATION APPARTEMENT N° 4 « Ancienne Gare »**

L'appartement n°4 de la Gare s'est libéré. Vu les demandes enregistrées à la Mairie, Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de louer l'appartement à compter du 15 juillet 2011 à Madame PLATHEY Brigitte.

#### **4-CCBL : MODIFICATION DES STATUTS COMMUNAUTAIRES**

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération de la CCBL en date du 21 avril 2011 concernant la modification des statuts de cette dernière. En effet, à la suite de la modification de l'adresse postale de la CCBL qui a été transférée au 4 avenue du 44<sup>ème</sup> RI à LONS LE SAUNIER, il a été convenu de procéder à une modification des statuts, qui est une mention obligatoire devant figurer dans ce document. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts.

Le secrétaire de séance,  
*Philippe CADET*

Le Maire,  
*Alain PATTINGRE*